

Séminaire inter CSE 2025 Cap sur la Provence !

Du mardi 10 juin au vendredi 13 juin 2025

Le CSE en action

pour se saisir de vos missions
et des enjeux sociaux

ALINEA

Organisme de Formation

Agréé CSE & SSCT

Certifié Qualiopi

01 40 01 00 44

www.lesdroitsducse.com



**Le CSE toujours
en ACTION !!!**

**Rencontre annuelle
inter CSE**

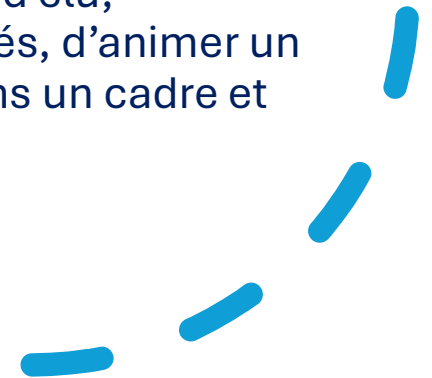
**Du 10 au 13 juin
2025**



Vous connaissez ou souhaitez découvrir notre formule « multi thématiques » agrémentée de nombreux temps d'échanges pour partager vos expériences et celles de vos formateurs avec les CSE.

Notre rendez-vous offre une mise à jour de la législation sociale, un lieu de débat entre élus de tous horizons, les moyens de mieux intervenir pour la représentation des salariés.

Rejoignez-nous, enrichissez votre expérience d'élus, développez votre art de représenter les salariés, d'animer un collectif, de communiquer, de négocier ... dans un cadre et une ambiance décontractée.



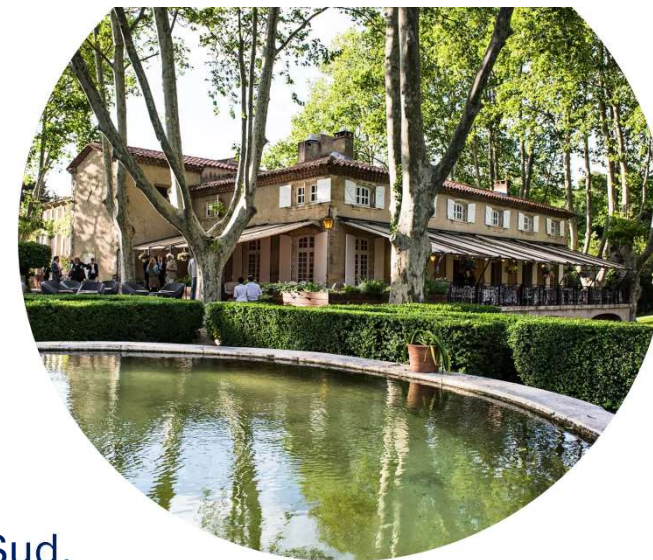
Des conditions de travail optimales, un cadre naturel et sympathique

Chaque année, nous retenons un cadre de travail agréable pour vous accueillir et vous permettre de découvrir une région de France.

Après la baie de Somme en 2024 et la côte normande en 2023, cap au Sud. Situé entre le Lubéron et les Alpilles, le Moulin de Vernègues **** accueillera nos travaux et le séjour.

Nos juristes et experts du CSE préparent le déroulé de votre formation en plusieurs séquences qui permettent à la fois de revoir des fondamentaux, d'actualiser vos connaissances, de prendre connaissance des projets en cours de négociation, de partager les initiatives d'autres CSE.

L'originalité tient aussi à la diversité des participants, à la richesse des échanges, aux exercices pratiques qui vous sont proposés...



L'agenda de nos 3 jours : un programme de travail sérieux et interactif

Mardi 10 juin

19h30 : accueil des stagiaires et dîner
(arrivée possible dès 15h)

Mercredi 11 juin

9h-12h30 : formation

Déjeuner sur place

14h – 17h30 : formation

Jeudi 12 juin

9h- 12h30 : formation

Déjeuner sur place

14h : temps libre suivi d'une activité en groupe

Vendredi 13 juin

9h -12h30 : formation

13h : départ



Organisation

COMMENT VENIR ?

Depuis PARIS, LYON ou ANNECY , emprunter l'autoroute A7, sortie Senas , puis RN7 durant 9 kms vers Aix-en-Provence
Le MOULIN DE VERNEGUES est alors indiqué



L'hôtel est à 40 min de l'aéroport de Marseille Provence



Les gares SNCF D'Avignon TGV ou d'Aix TGV sont à 30 min par la RN7 soit un peu plus de 2h30 depuis Paris



RESTAURATION

Une cuisine traditionnelle avec les produits frais de la région, aux couleurs provençales et le choix d'ALINEA en accord avec le Chef pour vos soirées.

Les repas se dégusteront dans le cadre d'un ancien moulin en intérieur ou, plus certainement, en terrasse face à la verdure. Vous êtes en pension complète

HEBERGEMENT

En chambre individuelle, avec tout le confort d'un hôtel 4 étoiles

En savoir plus ?

<https://www.moulindevernegues.com/fr/page/services.14.html>



Combien ça coûte?

ALINEA vous accueille en formule résidentielle du mardi après-midi au vendredi midi (3 nuits, 3 diners, 2 déjeuners)

Le tarif comprend les actions de formation conçues et animées par nos experts du CSE et les supports pédagogiques mais aussi l'accès aux installations de l'hôtel et une activité surprise le jeudi après-midi

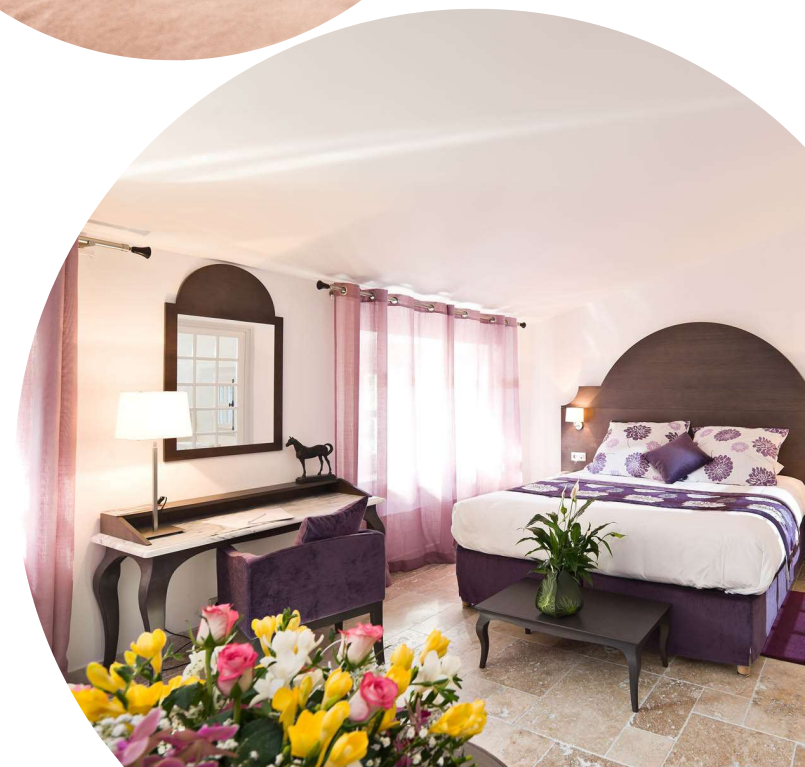
L'acheminement reste à votre charge

Pour les personnes en situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier la meilleure façon de vous accueillir et que vous profitiez pleinement du séminaire

TARIFS

La formule « résidentiel » (hébergement + formation) est au prix de 1 800 euros nets par participant (pas de tva applicable).

Les CSE abonnés à l'assistance juridique annuelle bénéficient d'une remise de 200 € soit 1 600 euros nets par stagiaire.





Bulletin d'inscription

A adresser par mail ou courrier à

ALINEA
33 rue de la Fontaine à Mulard
75013 Paris
alinea@lesdroitsducse.com

Alinéa est agréé pour les stages CSE et SSCT, certifié Qualiopi

Besoin d'un modèle de demande de congé ?
Contactez-nous au 01 40 01 00 44

Vous venez à plusieurs d'un même CSE ?
N'oubliez pas de joindre la liste nominative des stagiaires

- Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre d'ALINEA
- Ci-joint un chèque de réservation de 25% du montant de la formation
- J'opte pour un virement sur le compte ALINEA BFCC **IBAN FR76 4255 9100 0008 0013 2437 710**

Nbre de stagiaires	Tarif par participant	Montant total
.....	<input type="checkbox"/> 1 800 € nets <input type="checkbox"/> 1 600 € nets

CSE :
Adresse :
Tel :
E mail :
Contact principal du CSE :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTRACTUALISATION

L'inscription à une formation ALINEA vaut commande ferme du CSE ou de l'entreprise pour ses représentants du personnel qui indique l'adresse de facturation (CSE, entreprise, OPCO,...) et les coordonnées de la personne responsable. ALINEA accuse réception des informations. Le CSE ou l'entreprise communique au moins 8 jours avant la formation les noms et prénoms, le cas échéant l'adresse mail, des stagiaires pour les feuilles d'émargement et convocations.

TARIFICATION ET FACTURATION

Le prix est exprimé en euros nets, ALINEA n'étant pas assujetti à la TVA pour ses formations. Les tarifs sont inscrits dans ce catalogue et disponibles en ligne sur www.lesdroitsducse.com.

Sauf convention contraire, le règlement est effectué au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture, par chèque ou virement. ALINEA se réserve le droit de demander un acompte lorsque des frais annexes sont engagés (réservation de salle, hébergement des stagiaires...) avant le déroulement de la session.

Pour la mobilisation d'un OPCO, il appartient à l'entreprise d'obtenir la confirmation de la prise en charge. En cas d'absence de réponse, de refus de prise en charge ou de non-paiement, l'entreprise qui a passé commande est facturée du montant correspondant. Toute somme impayée à son échéance est susceptible d'être majorée de pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande et calculées à partir de la date de la fin du stage. Ces pénalités seront exigibles de plein droit, sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

En cas d'empêchement, un stagiaire peut se faire remplacer. Si le CSE ou l'entreprise annule le stage moins de 15 jours avant sa tenue, les frais d'annulation s'élevaient à 50% du coût. Ces frais sont de 100% à moins de 72 heures. Un report n'entraîne en revanche aucun frais.

RESPONSABILITÉS

ALINEA ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution résultant d'un événement de force majeure. Un report de la formation sera proposé en cas d'incident affectant les transports (notamment SNCF/compagnies aériennes) de nature à empêcher le formateur de se rendre sur le lieu de formation. ALINEA ne pourra pas être mise en cause en cas de dégradations ou dommages, causés à des tiers et/ou aux propriétaires des locaux mis à disposition, par les stagiaires durant la formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques d'ALINEA sont des originaux. Toute reproduction, modification ou diffusion sans accord préalable écrit est interdite. Le paiement de la formation n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur ces supports. Seul un droit d'utilisation personnel et individuel est consenti aux participants du stage.

CONFIDENTIALITÉ / DONNÉES PERSONNELLES- RGPD

ALINEA s'engage à garder confidentiels les informations et documents auxquels ses intervenants ont accès au cours de leur animation ou pour la préparation de la formation. Le CSE ou l'entreprise avertit les stagiaires que les participants ne doivent pas conserver de trace numérique de la session, vidéo ou audio.

ALINEA se conforme à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données). Les données personnelles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement du stage. Le CSE ou l'entreprise s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont susceptibles d'être collectées et traitées dans le cadre du suivi de la formation et qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et, le cas échéant, de portabilité sur les données le concernant sur simple demande par email à l'adresse alinea@lesdroitsducse.com

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. Toute réclamation peut être adressée par email à l'adresse alinea@lesdroitsducse.com ou par téléphone au 01 40 01 00 44. En cas de différend, avant toute action contentieuse, un accord amiable sera recherché dans un délai maximum de 3 mois. En cas de litige relatif à la formation ou l'exécution de la commande, le Tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.

A bientôt

